



## Testament olographe

-----  
Par mangue

Bonjour,

Je voudrais faire un testament olographe ,j'ai 2 enfants et voudrais donner un tiers à chacun des 2 et l'autre tiers ira à mes petits enfants

en héritage j'ai un appartement mais souhaite qu'il ne soit pas vendu mais loué pendant 20 ans dont les loyers devront revenir à mes petits enfants

et qu'ensuite il soit vendu et le bénéfice de cette vente partagé en trois ,un tiers un fils ,un tiers l'autre fils, et le dernier tiers partage entre mes 4 petits enfants

et devront ils payes des charges sachant que la valeur de cet appartement ne dépasse pas 150 000 ?

merci cordialement

Mangue

-----  
Par isernon

bonjour,

comme votre demande est inhabituelle, je vous conseille de consulter un notaire pour établir un testament qui correspond à vos souhaits et dont les clauses claires et légales.

salutations